

DÉLIBÉRATION N°2021-22_061
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 8 février 2022

6- Affaires statutaires

**Point 6.3 – Grande Bibliothèque : validation de l'Avant-Projet sommaire
« définitif »**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2
Membres présents : 21 Membres représentés : 5 Total : 26	Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

Vu le code de l'éducation notamment son article L. 712-3 ;

Le projet de la Grande Bibliothèque dite Bibliothèque Universitaire / Bibliothèque d'Agglomération (BUBA) est un projet structurant qui va permettre de réunir sur le site Saint Jacques, les bibliothèques de Grand Besançon Métropole (GBM) et de l'université de Franche-Comté (BU Lettres Sciences Humaines).

Les objectifs :

- Implanter au cœur du territoire bisontin un établissement culturel s'adressant à un large public (familles, jeunes, personnes en situation de handicap...), bénéficiant d'horaires d'ouverture étendus et proposant une offre de services élargie aux étudiants
- Consolider la dynamique de l'Université de Franche-Comté au centre-ville : l'UFR SLHS des lettres et sciences humaines rassemble 4.500 étudiants ; proposer une grande BU de centre-ville à l'ensemble de la communauté universitaire bisontine et augmenter le nombre de places en BU disponibles.
- Protéger les riches collections patrimoniales de la bibliothèque d'étude et de conservation et de la BU Lettres Sciences humaines (aujourd'hui inadaptées aux normes de conservation et aux besoins des publics)
- Construire une politique intercommunale de lecture publique à la dimension du territoire de GBM

Les contraintes :

- Fouilles archéologiques (mur Vauban)
- Remontée de nappes (niveau de référence 243NGF)
- Dépollution du sol
- Loi sur l'eau
- Délais plan de relance ministère de la Culture
- Révisions des prix travaux (conjoncture actuelle)

Ce projet est porté par une maîtrise d'ouvrage GBM. Un concours a été organisé en 2019. Il a permis de sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un architecte mandataire : Pascale Guédot et Amiot-Lombard associés avec de nombreux bureau d'études spécialistes de structure, fluides, économiste...

MAITRISE D'ŒUVRE :

PASCALLE GUEDOT- architecte mandataire
29, rue Miguel Hidalgo – 75019 Paris
Tél. 01 42 08 40 12

ARCHITECTURES AMIOT LOMBARD – architectes associés
20, rue Bertrand – 25000 Besançon
Tél. 03 81 50 55 30

IGB - BET structure
11, boulevard Paul Langevin - 38600 Fontaine
Tél. 04 76 24 83 84

ARCORA – BET façade
18, rue des deux gares – CS 70081 – 92563 Rueil Malmaison Cedex
Tél. 01 49 04 67 00

BET CHOLET - BET fluides / HQE
60, avenue de la Margeride – 63170 Aubière
Tél. 04 73 28 60 50

AIDA - BET Acoustique
12, rue Saint Bernard – 75011 Paris
Tél. 01 44 93 72 04

ATELIERS DE L'ECLAIRAGE – Eclairage
84, rue Edouard Vaillant – 93100 Montreuil
Tél. 01 48 57 22 90

ECB – Economie de la construction
Z. I. Le Séjour, 14, rue Thomas Edison – 85170 Dompierre-sur-Yon
Tél. 02 51 45 27 70

L'avant-projet sommaire initial a été validé en mars 2021.

Après cette validation, des aléas de remontées de nappes ont été identifiés et ont nécessité d'adapter le projet et de réviser en profondeur les plans de la BU à partir de la rentrée 2021. Le lancement d'un APS correctif a été décidé. La suppression d'un étage entier au rez-de-jardin a été décidée pour éviter que les espaces de la BU prévus dans cette zone ne soient impactés par les remontées d'eau. La cote limite présentée à ce moment par les cabinets d'hydrogéologie était de 241.90NGF (90cm au-dessus du rez-de-jardin actuel). Cette cote a ensuite été portée à 243NGF. Cette cote 243 a servi de référence pour lancer les études d'APS modificative.

Le projet en chiffres :

Surface BU : 2987m²

Surface BU/BA : 740m²

Surface BA : 5401m²

Surface Totale (Surface utile BU et BA) : 9128 m²

Coût prévisionnel BU (33%) et BA (66%) : 63 500 400€ TTC TDC

Planning

Ce projet, soumis au plan de relance du ministère de la culture via les fonds de DGD, doit respecter des échéances impactant les étapes de validations de chaque phase. Le projet de la BUBA doit ainsi avoir un permis de construire accordé avant la fin 2022. Le dépôt de ce dossier doit être effectif avant le mois de mai 2022.

L'équipe du SCD ainsi que la DPI n'ont que très peu de temps pour faire des remarques sur les plans et descriptifs, alors même que les espaces dédiés à la bibliothèque universitaire ont été les plus impactés par les contraintes hydrogéologiques. A titre d'exemple, le dossier APS modificatif de ce projet a été transmis à l'UFC par GBM le 31/01/2022 pour un lancement des études d'avant-projet définitif (APD) prévu le 14 février 2022.

Quelques échéances :

Validation CA UFC : 08/02/2022

Validation conseil communautaire GBM : 23/02/2022

Remise de l'APD : juin 2022

Consultation des entreprises : septembre 2023

Durée des travaux : septembre 2023 à septembre 2026.

Livraison fin 2026.

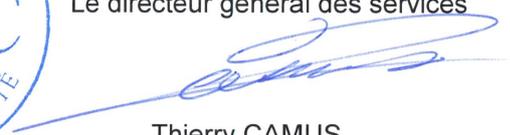


Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent l'APS modifié intégrant l'ensemble des contraintes techniques, financières et de fonctionnement induites.

Besançon, le 11 février 2022.



Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services


Thierry CAMUS

Délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

